



Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 17 octobre 2024

Lieu : Salle La Tapanee

Heure : 17 h

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Valérie Lamarche	X	Parents
2-	Anick Vaillancourt	X	Parents
3-	Vicki Laurin		Parents
4-	Vanessa Grenier	X	Parents
5-	Fany Gauthier -Cloutier	X	Parents
1-	Karine Ménard	X	Enseignante
2-	Danielle Fortin	X	Enseignante
1-	Geneviève Grenier	X	Soutien
2-	Patricia-Ann Bondu	X	Soutien
1-	Caroline Lebrun	X	Communauté
2-	Vacant		Communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école

1)

Présences et quorum

La directrice, Mme Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 17 h 10, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2)	Question du public
	Il n'y a aucun public.
3)	Adoption de l'ordre du jour
010 - CE 24/25-09	CONSIDÉRANT que Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 octobre 2024; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles Jean-XXIII et Sacré-Cœur; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 17 octobre 2024.
4)	Adoption des procès-verbaux des réunions ordinaires du 11 juin 2024 et du 11 septembre 2024
010 - CE 24/25-10	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Grenier, il est résolu à l'unanimité; DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024; D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024 du conseil d'établissement des écoles Jean-XXIII et Sacré-Cœur.
010 - CE 24/25-11	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Danielle Fortin, il est résolu à l'unanimité ; DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024; D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024 du conseil d'établissement des écoles Jean-XXIII et Sacré-Cœur.

5)	Suivis aux procès-verbaux
	a) Temps d'attente des autobus La directrice fait un suivi de ce point en indiquant que les propriétaires doivent payer le temps d'attente des chauffeurs; donc, ils nous facturent un montant. Toutefois, il serait plus avantageux de leur payer du kilométrage. Nous pourrions négocier les contrats lors de nos prochaines sorties. Des suivis seront faits par les responsables d'activités.
6)	Correspondance Une correspondance de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) indique qu'ils offrent des formations et des ateliers. Beaucoup d'informations à voir. Au mois de mai, il y aura une assemblée générale pour l'engagement parental. Anick ira voir le site Internet et nous reviendra là-dessus à la prochaine rencontre.
7)	Élection aux sièges vacants de parent et de membre de la communauté La direction rappelle aux membres que deux postes sont vacants au sein du conseil d'établissement. CONSIDÉRANT que deux personnes ont manifesté leur intérêt à siéger au conseil d'établissement; 010 - CE 24/25-12 CONSIDERANT la présentation des personnes; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Danielle Fortin et de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité; DE NOMMER, Mme Fany Gauthier-Cloutier au poste de parent et de nommer Mme Caroline Lebrun au poste de membre de la communauté.
8)	Rapports et reddition de comptes a) Rapport de la présidente - Rapport annuel Anick présente le rapport. Elle nous explique ce qu'est un rapport annuel et ce qu'il contient. Il est disponible pour consultation sur Teams. 010 - CE 24/25-13 CONSIDÉRANT que Mme Anick Vaillancourt nous a présenté le rapport annuel 2023-2024; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER, tel que présenté, le rapport annuel 2023-2024.

b) Rapport de la directrice

- Projet cour d'école à Jean-XXIII. On demande aux parents s'il y en a qui seraient intéressés de s'impliquer (Anick Vaillancourt, Vanessa Grenier et Fany Gauthier-Cloutier sont intéressées). Il faudra trouver des campagnes de financement pour récolter des fonds.
- Faits saillants : SCP + PEP
Mariève explique ce qu'est le PEP et le SCP.
- Services complémentaires de l'école
Mariève présente les services complémentaires de Jean-XXIII et Sacré-Cœur pour 2024-2025. (Tous les adultes qui gravitent autour des élèves à l'école.) (Ex. : soutien aux apprentissages, vie scolaire, aide à l'élève, promotion et prévention, bénévoles, conducteurs d'autobus, ouvriers d'entretien, etc.) Geneviève Grenier explique le rôle des éducatrices en aide à la classe. On mentionne que ce service est très apprécié par les enseignants et par les enfants aussi.
- Projet éducatif et Plan de réussite
Présentation du projet éducatif. On y présente les trois valeurs de l'école, les services complémentaires, les activités offertes, les forces et les défis de l'école, le tableau des objectifs et cibles.
Présentation du plan de réussite. On y présente les trois valeurs, nos objectifs (français, math et climat) et nos moyens pour les atteindre.

010 – CE
24/25-14

CONSIDÉRANT que le projet éducatif a été présenté;

CONSIDÉRANT que le plan de réussite a été présenté;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté, le projet éducatif et le plan de réussite.

9)

Travaux du conseil

a) Courriels des membres et accès TEAMS

- Il sera possible de lire les procès-verbaux avant les réunions sur le Teams des membres.
- Les dates des prochaines rencontres ont été choisies et auront lieu à la salle La Lièvre à Sacré-Cœur.

Jeudi 12 décembre 2024	17h	Salle La Lièvre à Sacré-Coeur
Jeudi 6 février 2025	17h	Salle La Lièvre à Sacré-Coeur
Jeudi 13 mars 2025	17h	Salle La Lièvre à Sacré-Coeur
Jeudi 15 mai 2025	17h	Salle La Lièvre à Sacré-Coeur
Jeudi 19 juin 2025	17h	Salle La Lièvre à Sacré-Coeur

010 – CE
24/25-15

b) Règles de régie interne et lieu de rencontres

Aucun changement depuis l'an passé.

Présentation du fonctionnement des rencontres et du code d'éthique. L'ordre du jour est présenté au moins six jours avant la rencontre.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII et Sacré-Cœur doit établir ses règles de Régie interne;

CONSIDÉRANT que le projet, tel que déposé, contient les règles souhaitées par les membres du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les membres du comité ont reçu une copie des règles de régie interne le 7 octobre 2024, et qu'ils ont pris connaissance du document;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les règles de régie interne 2024-2025 du conseil d'établissement des écoles Jean-XXIII et Sacré-Cœur.

c) Formation aux membres

La direction présente aux membres du conseil d'établissement la formation obligatoire exigée par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Chaque membre doit prendre connaissance des capsules et fiches thématiques portant sur le rôle ainsi que les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. À la fin de l'année scolaire, la direction de l'école devra faire le suivi de cette formation au conseil d'administration du CSSHL.

d) Consultation des élèves

Chaque année, il y a consultation des élèves. Par exemple, l'an passé, nous les avons consultés sur les choix d'arts et le profil 6^e année. Il faudra trouver sur quoi on veut les consulter cette année. On suggère de les consulter sur les jeux pour la cour d'école.

e) Politique de location de salles

Le gymnase est loué pour toutes sortes d'occasions (fêtes d'enfants, cours de danse Country, etc.) Nous pourrions décider de ce qu'on fait avec les sous amassés avec ces locations.

Mariève présente les frais de location pour les différentes occasions.

CONSIDÉRANT qu'il y a un contrat bien détaillé et signé avec le locateur;

CONSIDÉRANT que l'entretien soit réalisé par les locateurs, s'il y a lieu;

010 – CE
24/25-16

CONSIDÉRANT qu'un revenu supplémentaire pour l'école est gagné;

CONSIDÉRANT que les classes et les locaux du matériel d'éducation physique ne sont pas accessibles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la location du gymnase à l'école Jean-XXIII.

f) Budget annuel du CÉ

Les membres du CÉ peuvent réclamer des frais de gardiennage et de kilométrage. Nous gardons un montant pour souper ensemble à la fin de l'année.

CONSIDÉRANT qu'un souper aux membres sera offert à la fin de l'année;

**010 - CE
24/25-17**

CONSIDÉRANT que les frais de gardiennage et de kilométrage peuvent être réclamés par les membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fany Gauthier-Cloutier, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la demande de remboursement des frais de gardiennage et de kilométrage ainsi que le souper à la fin de l'année.

10)

Nouvelles des écoles

Sacré-Cœur

- Campagne de financement Boston Pizza : Augmentation du prix de 0,25 \$, car le restaurant a augmenté le prix des pizzas.

**010 - CE
24/25-18**

CONSIDÉRANT que le diner pizza sera augmenté de 0,25 \$ pour la campagne de financement Boston Pizza;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER l'augmentation du prix du diner pizza de 0,25 \$.

- Halloween : Les classes vont courir l'Halloween dans le centre administratif et sur la rue de la Madone.

Soupe : de la soupe sera offerte aux élèves aux dates suivantes : 19 novembre, 17 décembre, 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril et 20 mai.

- Il y a eu une sortie pour la fête d'accueil au parc intergénérationnel derrière l'hôtel de ville
- Exercice d'incendie : même si les élèves n'ont pas pu pratiquer avant, ils ont été très bons.

Jean-XXIII

Pédagogie Nature :

- 18 octobre : Ferme Montagne du nord : 1005 \$ ANNULÉ
- 19 novembre (sentier du Petit castor : 680 \$ ANNULÉ
- Garde les sous amassés pour les sorties au centre plein air en janvier et au camp des bouleaux en février et juin. Ils sortiront plutôt à proximité de l'école, comme derrière l'hôtel de ville ou au parc.

Campagne de vente de café lancée la semaine dernière.

Discussion avec Métro pour diners spéciaux (repas chauds) et Subway.

Les campagnes Colle à moi 187,19 \$ et panier de légumes du Jardin bio du Solstice 300\$ pour un total de 487,19 \$ amassé.

Ils sont en attente de réponses pour les demandes de financement. Réponses attendues en décembre et janvier.

Vendredi festif du mois de septembre : fête d'accueil

Cross-country de Jean-XXIII et CSSHL. Les élèves étaient très contents de l'activité et ceux qui ont participé à celui de CSSHL étaient très heureux de revenir avec une médaille.

Sortie pédago-nature : septembre : Ils sont allés au centre plein air. Activités : randonnée, activités nautiques, pique-nique littéraire, ateliers mathématiques, rallye photos, arbres à souhait.

Les classes de Geneviève et Éliane ont passé une journée à la montagne du diable.

La pratique d'incendie a eu lieu. Tout s'est déroulé à la perfection. Les pompiers ont dit que nous avons été les meilleurs.

La visite du club des génies pour le troisième cycle a été appréciée par les élèves.

Conseil des élèves : débutera bientôt. Les élections auront lieu dans la semaine du 21 octobre.

6^e année

Montagne du diable avec dodo : 25 mars (30 \$ chalet, 36 autobus, 12 \$ repas et 10 \$ T.E.S. accompagnatrice

5^e et 6^e : Sortie au parc Aquatique :

ACTIVITÉS SUGGEREES	DATES	COÛTS PRÉVUS (par élève)
1. Montagne du Diable Classe Éliane et Geneviève	26 septembre 2024	5\$ salle et activités 17\$ autobus Total : 22\$
2 . Montagne du Diable avec dodo 6 ^e année seulement	25 mars 2025	30 \$ Chalet 36 \$ autobus 12\$ repas 10 \$ TS TES accompagne Total : 88\$
3. Parc aquatique St-Sauveur Troisième cycle	18 juin	32\$ entrée 26\$ autobus 15\$ souper Total : 73\$
Total		5 ^e année Geneviève : 95\$ 5 ^e année Janic : 73 \$ 6 ^e année : 183 \$

CONSIDÉRANT l'annulation des sorties à la Ferme Montagne du nord et au sentier du Petit castor et les sous déjà amassés;

CONSIDÉRANT la sortie des élèves de 6^e année à la Montagne du diable du 25 mars;

CONSIDÉRANT la sortie des 5^e et 6^e années au parc aquatique;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anick Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité;

D'UTILISER les sous amassés des sorties annulées pour les activités au centre de plein en janvier et au camp des bouleaux en février et juin ainsi que des sorties à proximité, s'il y a lieu.

D'APPROUVER les deux sorties des élèves de 5^e et 6^e années.

11)

Nouvelles du service de garde et du personnel de soutien

Informations

- Le prix de pizza a augmenté chez Boston Pizza, donc le prix chargé aux parents doit aussi augmenter de 25 cents par pointe.
- La campagne de financement des épices des Iles est commencée et elle se terminera le 25 octobre.
- Le samedi 26 octobre, Geneviève et Sabrina (éducatrices des grands) seront au Marché d'automne pour vendre leurs « sent-bon » pour une campagne de financement. Ce qui reste sera vendu aux parents. Le prix de vente sera de 5\$ pour un « sent-bon » avec un échantillon d'huile essentielle.

Journées pédagogiques

- 27 septembre : Une thématique non définie a eu lieu. (Sacré-cœur : 29 élèves et Jean-XXIII : 34 élèves)
-

- 11 octobre : cueillette de citrouilles à la ferme Grenika (Sacré-Cœur 29 élèves et Jean-XXIII :36 élèves)

Journées pédagogiques à venir

- 8 novembre : thématique
- 11 novembre : Le magicien Patrick Raymond viendra à la palestre de la Polyvalente. 2 spectacles seront offerts : am : théâtre magique pour les maternelles, 1^{re} et 2^e.
Pm : magie en robotique pour 3^e année et plus
- 18 novembre : thématique

**010 – CE
24/25-19**

CONSIDÉRANT que le diner pizza sera augmenté de 0,25 \$ pour la campagne de financement Boston pizza ;

CONSIDÉRANT qu'une campagne de financement pour la vente de « sent-bon » à 5 \$ aura lieu le 26 octobre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Danielle Fortin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'augmentation du prix du diner pizza de 0,25 \$ et la campagne de financement du « sent-bon » à 5 \$.

Nouvelles du représentant de la communauté

Il n'y a aucune nouvelle à transmettre.

12) Nouvelles du comité de parents

Il n'y a aucune nouvelle à transmettre.

13) Nouvelles de l'O.P.P.

Il n'y a pas d'O.P.P.

14)

Levée de la séance

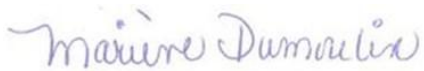
**010 – CE
24/25-20**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 17 octobre 2024, à 18 h 50.

Prochaine rencontre : 12 décembre 2024



Mariève Dumoulin
Directrice



Anick Vaillancourt
Présidente